



# Enquête suisse sur la population active ou relevé structurel : quelle source pour mesurer le statut migratoire ?

Recommandations de l'OFS

Neuchâtel, 2020

**Éditeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Renseignements:**

-ESPA en relation avec le statut migratoire : [info.dem@bfs.admin.ch](mailto:info.dem@bfs.admin.ch), tél. 058 463 67 11

-RS : [info.pop@bfs.admin.ch](mailto:info.pop@bfs.admin.ch), tél : 058 467 25 25

**Rédaction:** Florence Bartosik, DEM

**Contenu:** Florence Bartosik, DEM

**Domaine:** 01 Population

**Langue du texte original:** Français

**Concept de mise en page:** Section DIAM

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2020  
Reproduction autorisée seulement  
avec l'accord préalable des auteurs

## 1 Définition du statut migratoire

Le statut migratoire d'une personne se définit en combinant les variables suivantes : le pays de naissance et la nationalité à la naissance, ainsi que le pays de naissance des deux parents. Le groupe « [population issue de la migration](#) », tel que défini par l'OFS comprend les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger.

Il est possible de mesurer le statut migratoire sur la base de l'enquête suisse sur la population active, mais également par le biais du relevé structurel car les variables nécessaires à la construction du statut migratoire sont disponibles dans ces deux enquêtes.

## 2 Enquête suisse sur la population active ou relevé structurel : quelle source pour mesurer le statut migratoire ? Recommandations de l'OFS

Les données sur le statut migratoire sont disponibles depuis 2010 dans le relevé structurel (RS) et depuis 2012 dans l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Pour l'utilisateur, il n'est pas aisé d'opérer un choix entre ces sources lorsque le sujet d'intérêt est relevé dans les deux enquêtes à partir de 2012; dans notre cas le statut migratoire. Sur la base de différences méthodologiques (cf. Tableau 1), une recommandation générale a cependant pu être établie.

### 2.1 Principe général

#### *Utilisation de l'ESPA*

Le choix se portera de préférence sur l'ESPA en cas de :

- besoin de données au niveau national avec une distinction au sein de la population issue de la migration selon la génération ;

- besoin de données au niveau des grandes régions (NUTS-2) ou des cantons (NUTS-3), mais sans distinction supplémentaire selon diverses caractéristiques sociodémographiques ;
- besoin de données cohérentes avec d'autres résultats tirés de l'ESPA. Elle est la source pour 16 des indicateurs pour le [monitoring de l'intégration de la population issue de la migration](#) (dans le domaine du marché du travail, de la formation, de la famille et de la démographie, de la langue et de la santé).

En outre, tous les trois à cinq ans, le [module migration de l'ESPA](#) fournit des données sur la situation et l'histoire des populations issues de la migration (ex. naturalisation, raisons de la migration, transnationalisme, etc.).

#### *Utilisation du RS*

Le choix se portera sur le RS en cas de :

- besoin de données à un niveau inférieur au canton (p.ex. des entités territoriales ayant plus de 3000 habitants comme des communes, des agglomérations ou des quartiers) sur la base des données annuelles ou cumulées de trois à cinq ans ;
- besoin de données au niveau des grandes régions (NUTS-2) ou des cantons (NUTS-3) avec une différenciation en fonction de diverses caractéristiques sociodémographiques. Une analyse à un niveau de détail si fin conduirait à un nombre insuffisant de cas dans l'ESPA dans de nombreuses cellules du tableau à construire ;
- besoin de cohérence avec d'autres variables tirées du RS.

Une exploitation du RS au niveau infracantonal dépendra de la taille de la population que l'on souhaite analyser et ne peut pas être garantie.

#### *Validité du principe*

Ce principe vaut tant pour les effectifs annuels que pour les variations entre 2 années (entre deux 31 décembre pour le RS et entre deux moyennes annuelles pour l'ESPA).

#### *Information de l'utilisateur*

Avant de faire son choix, l'utilisateur doit donc à la fois être au clair sur ses propres besoins en information et très bien informé des caractéristiques des deux enquêtes.

Tableau 1. Caractéristiques de l'ESPA et du RS

| Caractéristiques                                                                                                                                         | ESPA                                                                                                                                                                                            | RS                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Méthode d'enquête                                                                                                                                        | 1991-2020 : enquête par téléphone (CATI)<br>Dès 2021 : enquête en multimode (CAWI/CATI)                                                                                                         | Dès 2010 : enquête en multimode (CAWI/PAPI)                                                                                                            |
| Périodicité et période de référence                                                                                                                      | Enquête continue, résultats trimestriels (moyenne du trimestre) et annuels (moyenne annuelle)                                                                                                   | Enquête annuelle, résultats au 31 décembre                                                                                                             |
| Population de référence                                                                                                                                  | Suisses<br>Permis C<br>Permis B<br>Permis L depuis au moins 12 mois en Suisse                                                                                                                   | Suisses<br>Permis C<br>Permis B<br>Permis L depuis au moins 12 mois en Suisse<br>Personnes dans le processus d'asile depuis au moins 12 mois en Suisse |
| Schéma de rotation de l'échantillon                                                                                                                      | Panel rotatif : 4 interviews sur 15 mois (1 <sup>ère</sup> interview – 3 mois – 2 <sup>e</sup> interview – 9 mois – 3 <sup>e</sup> interview – 3 mois)                                          | Renouvellement complet de l'échantillon chaque année (pas de panel rotatif)                                                                            |
| Taille d'échantillon (sans densification régionales)                                                                                                     | Echantillon standard : 100'000 interviews/an + Echantillon spécial d'étrangers : 20'000 int./an → à diviser par 2 environ pour obtenir le nombre de personnes différentes interrogées par année | Au minimum 200'000 personnes par an                                                                                                                    |
| Délai de production (entre la fin de la période de référence et la date de diffusion)                                                                    | Données trimestrielles : 2 mois<br>Données annuelles : 4 mois                                                                                                                                   | 13 mois                                                                                                                                                |
| Précision estimée du statut migratoire<br>Période de référence : 2017<br>Intervalle de confiance : 95%<br>ESPA : moyenne annuelle<br>RS : au 31 décembre | Population issue de la migration : +/- 0,5%<br>Population non issue de la migration : +/- 0,8%                                                                                                  | Population issue de la migration : +/- 0,3%<br>Population non issue de la migration : +/- 0,5%                                                         |